

Concours de fumeurs de pipe : ce qu'ils pensent de l'interdiction de fumer

Santé. A l'occasion du concours annuel de fumeurs de pipe organisé par le pipe-club sanclaudien, hier, après-midi, nous avons interrogé les pipiers sur ce qu'ils pensaient de l'interdiction de fumer dans les lieux publics.

« Depuis la loi contre le tabagisme dans les lieux publics, Saint-Claude, capitale de la pipe, a toujours accueilli les concours de fumeurs de pipe. Les maires ont toujours accepté la location d'une salle », indiquait hier, d'emblée, le président du Pipe-club sanclaudien, Michel Waïlle. D'autant plus, que depuis le terrible incendie de la ville en 1799, il était interdit de fumer dans la cité pipière. Et que ce sont dans les années 1990, qu'un arrêté municipal rétablissait ce droit. Avant l'interdiction de 2007, puis 2008 et 2014.

Pipe et cigarette : rien à voir
Pour Michel Waïlle, il faut distinguer fumer la pipe et la cigarette. « Si on ne tire pas dans le tuyau, la pipe arrête de se consumer, à la différence de la

cigarette », explique-t-il. Un argument santé sur le tabagisme passif que tous les pipiers partagent.

« Je fume depuis 60 ans et je suis en bonne santé », confie le Sanclaudien Jean Charbonnier. « C'est que l'on n'avale pas la fumée comme c'est le cas aussi avec le cigare. Et contrairement à la cigarette, on ne jette pas de mégot, ni de tabac à terre. C'est plus propre et moins nocif. Et je ne fume que dans les lieux publics extérieurs. »

Un respect pour l'entourage

« La pipe est un objet précieux que l'on choisit, comme l'origine et la quantité de son tabac. C'est un petit agrément pour se détendre chez soi », indique Makiko Carnesseca, Japonaise habitant Strasbourg, du Pipe-club de Metz. Elle vient régulièrement voir les maître-pipiers



■ C'est dans un espace privé, mais ouvert au public, que les 20 concurrents ont participé, hier, au concours annuel du Pipe-club de Saint-Claude. Photo Christelle Klüga

depuis plus de 20 ans. « Je fume depuis 50 ans mais dans l'intimité. Il faut respecter les autres », insiste-t-elle. Mauricette Lambert, du Pipe-club d'Annecy, fume depuis 1975. « Je ne fume jamais dans les lieux publics, car c'est une habitude. Je fume la pipe dans les concours et la cigarette, à la maison ».

Une psychose collective

Quant à Gervais Pomerleau, écrivain québécois et confrère pipier depuis un an, dont c'était le premier concours sanclaudien, il affirme : « Au Canada, où il est aussi interdit de fumer, il y a la même psychose, mais surtout à l'encontre de la cigarette, car le tabac pipe, on le suit au nez dans les espaces publics. Je fume dans mon espace de travail, mon bureau,

Interdiction de fumer dans les lieux publics depuis 2007

Suite au décret publié au Journal Officiel du 16 novembre 2006, depuis le 1^{er} février 2007, il est interdit de fumer dans les lieux fermés et couverts qui accueillent du public ou qui constituent des lieux de travail, dans les moyens de transports collectifs, dans les espaces non couverts des écoles, collèges, lycées publics et privés, les établissements à l'accueil, à la formation et à l'hébergement de mineurs. Les entreprises peuvent aménager des salles closes pour la consommation du tabac. L'interdiction rentre en vigueur le 1^{er} janvier 2008 dans les débits permanents de boissons à consommer sur place, casinos, cercles de jeu, débits de tabac, discothèques, hôtels et restaurants. Et depuis jeudi, en test, il est interdit de fumer dans les parcs pour enfants, sur le parc Monsouris, de Paris. C'est déjà le cas à Strasbourg et sur les plages de Nice. Le fait de fumer hors des emplacements réservés à cet effet est sanctionné par une première amende forfaitaire de 68 euros.

qui est privé et je fais attention à l'extérieur car si on incommode les gens, ils sont encore plus intolérants. Je n'ai jamais eu de contravention mais il y a un principe de délicatesse qui est

dû et aussi du côté des non fumeurs, parfois très bornés ». ■

Christelle Klüga

Résultats du concours du pipe-club dans notre édition de lundi.



« C'est une journée privée ouverte au public »

Michel Waïlle Président du Pipe-club sanclaudien

« C'est affiché sur la porte d'entrée. Nous n'avons pas besoin de dérogation pour émettre de la fumée dans un lieu clos car le concours est une manifestation privée, ouverte au public. Comme ce fut le cas hier soir (ndrl : vendredi), lors du repas organisé au restaurant La Bruyère, suite aux intronisations du 136^e chapitre de la confrérie. Nous avons réservé l'établissement donc cela devenait un lieu privé. »

DYNAmic
Auto

grand choix de véhicules
tourisme et utilitaires
neufs ou occasions

service maintenance 6 J/7

Z.I. Les Melincols - 39110 SALINS LES BAINS - Tel. 03 84 73 20 69

 <p>3008 HDI 112 Business Pack 09/12 - 40300 km GPS, clim auto, Grip Control, JA 16 200 € ttc</p>	 <p>Grand Scénic DCI 110 Bose 01/12 - 44800 km 7 pl., GPS, clim auto, CD, PM, régul. 15 900 € ttc</p>	 <p>Transit Custom TDCI 125 PK Limited 02/14 - 19 900 km Clim, CD, régulateur, radar, JA 17 200 € ht</p>	 <p>Ducato Maxi XLH2 JTD 120 PK 02/12 - 76 200 km CD clim, régulateur 13 600 € ht</p>
--	--	---	--

Véhicules entièrement révisés et garantis, financement personnalisé pour les entreprises et les particuliers

tout notre stock sur www.dynamic-auto.fr